

On enseigne, d'habitude, de commencer l'examen par une inspection générale qui suppose le malade *nu dans son lit*, puis on passe à l'examen complet de tous les organes, en faisant marcher de pair la recherche des *symptômes subjectifs* et l'examen local pour chaque organe: Système nerveux, poumon, cœur, appareils génitaux-urinaires.

Or, disons de suite que ce procédé d'examen n'est pas pratique pour le médecin à sa consultation, où le malade doit être tenu déshabillé le moins longtemps possible.

D'après la méthode conseillée dans le *Guide de l'Étudiant*, le médecin, ayant fait la revue des antécédants héréditaires et personnels, passe à l'examen des *symptômes subjectifs*, en procédant par région: tête, cou, thorax, etc. Ce n'est qu'après avoir obtenu tous les renseignements que peut fournir le malade sur le fonctionnement de ses organes, que celui-ci est déshabillé pour l'examen local.

Nous croyons que l'auteur a raison de procéder par région dans la recherche des symptômes subjectifs, par le questionnaire, comme dans l'examen des symptômes objectifs au cours de l'examen local. Par cette méthode l'étudiant fera moins d'omission guidé dans son examen par la vue successive des organes de chaque région. La méthode d'examen par appareil — et non par région est beaucoup moins suggestive et nécessite une connaissance parfaite, longue à acquérir, des manifestations à distance des diverses lésions organiques.

Avec la méthode d'examen des malades pour les services de médecine, de chirurgie et de gynécologie, le *Guide de l'Étudiant* contient un système de signes conventionnels pour la représentation graphique des signes de percussion et d'auscultation. Ils ont été proposés par Kuss et adoptés par Letulle.

Il est inutile d'insister sur l'importance qu'il y a de noter rapidement et avec précision tout ce qu'on constate au cours de l'examen. Aussi l'auteur recommande-t-il fortement l'usage d'un système de fiches qu'il a organisé, et dont il explique le fonctionnement (1).

J. É. DUBÉ.

*Agrégé, Médecin de l'Hôtel-Dieu.*

(1) Le *Guide de l'Étudiant* et le système de fiches, ont été édités par la pharmacie Lecours et Decary où ils sont en vente aux prix suivants: le *Guide de l'Étudiant*, 15 sous l'exemplaire, et les fiches, à raison de 10 sous la douzaine.